

## TECHNOLOGIE DE LA MICRO-ASSURANCE

En 2008, le Fonds pour l'innovation en micro-assurance et le groupe de travail sur la technologie (du Microinsurance Network) ont publié les résultats d'une étude sur les technologies en micro-assurance, dont l'objectif était de cataloguer et d'illustrer les technologies existantes utilisées ou susceptibles d'être utilisées en micro-assurance.

L'étude fait partie d'une initiative destinée à compiler un inventaire des technologies de l'information qui sont ou pourraient être utilisées pour étendre l'offre de services d'assurance aux ménages à faibles revenus.

L'étude traite les questions suivantes:

- Qui sont les utilisateurs des technologies?
- Quelles technologies existantes permettent de renforcer les processus d'affaire de la micro-assurance?
- Comment le coût de la technologie peut-il à terme se traduire par un bénéfice pour le secteur?

On peut classer les technologies utilisables en micro-assurance en trois catégories:

- Interface client

Dans l'architecture de la prestation de services, il s'agit de l'élément utilisé pour assurer la distribution. Il se compose des organisations humaines impliquées dans les canaux de distribution et des outils qu'elles utilisent pour fournir et recevoir des informations.

- Traitement des transactions

Le traitement des transactions est conçu de manière à préserver la stabilité et la cohérence d'un système informatique (généralement, mais pas uniquement, une base de données ou un système moderne de fichiers), en garantissant que les opérations mises en œuvre par le biais du système et qui sont interdépendantes soient toutes réalisées ou annulées avec succès.

- Analyse et traitement des données

L'analyse et le traitement des données fait référence à la fonction de gestion des données de l'entreprise, c'est-à-dire la capacité de l'organisation à définir avec précision, intégrer en souplesse et retrouver ensuite les données nécessaires à la fois aux applications internes et à la communication externe. En cela, l'analyse et le traitement des données définissent les objectifs d'affaire de cette organisation.

Les activités suivantes ont été réalisées:

- Une étude de marché des technologies de la micro-assurance, abordant les profils d'utilisateurs, les exigences et systèmes, ainsi qu'une évaluation des technologies sur le terrain;

- Un modèle de traitement de l'information et une taxonomie des technologies utilisables en micro-assurance;
- Un catalogue des technologies, des exemples et des études de cas, un relevé de la littérature et des références organisées sur base de la taxonomie;
- Un cadre d'évaluation faisant intervenir les coûts et la durabilité des technologies, de manière à pouvoir faire du benchmarking, estimer l'évolutivité et comparer la productivité de solutions différentes; et
- Un site internet destiné à diffuser les résultats du projet.

### Principales conclusions

L'étude de marché indique que la principale demande issue du terrain porte sur des Systèmes de Traitement des Transactions. Les entretiens réalisés ont confirmé que l'Interface Client et l'Analyse et le Traitement des Données étaient en fait des fonctions d'appui, au service de la fonction de gestion de l'activité de base.

Il est recommandé de disposer d'un système de traitement des transactions papier bien installé et correctement intégré avant d'essayer d'automatiser les fonctions d'appui.

L'étude de marché a également montré une demande forte pour des systèmes intégrés, plutôt que pour une approche désagrégée de la technologie. Cela ne signifie pas que des projets portant sur des composantes technologiques (notamment les technologies front-end) ne doivent pas être encouragés, mais plutôt qu'il faut insister davantage sur la ré-ingénierie des processus internes, de l'intégration des systèmes et des approches qui permette de réduire le fardeau administratif dans les back-offices, tant des mutualités que des agences. Le risque, si cela n'est pas fait, est de voir des unités de micro-assurance (UMA) se tromper dans leurs priorités d'investissement et voir monter en flèche leurs frais généraux.

L'étude de marché a montré l'existence d'une forte demande pour un stockage centralisé des données mais les auteurs estiment que cela n'est qu'un élément parmi d'autres à prendre en considération. Disposer de bonnes données, dans un format commun, ne permet d'améliorer que la qualité et la pénétration des produits de micro-assurance. L'un des défis principaux qu'il faut relever pour utiliser de manière rentable les technologies de l'information est la gestion du flux d'information entre organisations.

Utiliser des données communes n'est qu'une première étape dans cette voie. Toute organisation qui souhaite apporter une valeur ajoutée à ses clients doit être capable de gérer les flux de données entre membres, prestataires de services de santé, unités de

micro-assurance, assureurs et réassureurs. Ceci est particulièrement vrai pour les réseaux internationaux de micro-assurance qui gèrent des flux de travail multiples.

Sur base de l'étude, il apparaît utile d'approfondir l'examen d'un certain nombre de domaines qui semblent prometteurs en matière de R&D technologique.

Les fonctions suivantes pourraient en effet bénéficier d'un appui technologique plus poussé: Fonctions intégrées d'interfaçage avec les utilisateurs (authentification, données, micro-paiements) dans les cartes à puce et les appareils mobiles; formation, capture et diffusion des connaissances; et applications relatives à la comptabilité de gestion et la veille stratégique.

L'analyse que propose le rapport peut bien sûr être approfondie et cette question peut être examinée de manière beaucoup plus détaillée. En particulier, il apparaît nécessaire d'identifier avec précision les opportunités d'utiliser la technologie qui se présentent à chacun des niveaux du modèle de traitement des informations.

Le rapport propose une grille d'évaluation du coût d'un système sur base du nombre de clients qu'il permet de gérer. Cette grille distingue parmi les plates-formes de micro-assurance des systèmes de base, de niveau moyen ou de haut niveau, en fonction de l'importance des activités de micro-assurance auxquels ils sont associés.

La grille d'évaluation a été utilisée pour analyser différents systèmes et les comparer sur base du coût par client. La conclusion de l'analyse est claire. Un faible coût de développement total n'implique pas un faible coût par client, bien au contraire.

Technologie de la micro-assurance .....	1
Microcare: Des technologies efficaces au service des pauvres .....	2
En bref .....	4
Site Internet .....	4
Publication .....	4
Bulletin .....	4
Microinsurance Network .....	5
Lancement du site Internet .....	5
Groupe de travail Impact .....	5
Member profile .....	5
Plein feux .....	6

La principale conclusion à tirer de cette analyse est que réduire les coûts de transaction est l'un des défis principaux que doit relever la micro-assurance. Progresser sur ce front permet de réduire les frais administratifs généraux, ce qui a un impact direct sur les primes que paient les clients.

Les micro-assureurs doivent rationaliser leurs processus les plus routiniers, par exemple l'inscription des clients ou la gestion des sinistres, et mettre en œuvre des systèmes qui contribueront à fluidifier les flux d'informations entre et au sein des organisations. S'ils ne le font pas, l'automatisation des interfaces avec les utilisateurs, la mise en place de systèmes de gestion des connaissances, de conception de produits et de veille stratégique ne feront que générer des coûts supplémentaires sans améliorer les services proposés aux clients.

### Résumé de l'étude

Le rapport, dans sa version complète, fait 10 recommandations à la communauté de la micro-assurance en général et aux organisations qui prévoient d'introduire certaines technologies. Ces recommandations

n'ont pas pour but d'améliorer l'efficacité du secteur pour le plaisir de le faire, mais d'encourager les organisations de micro-assurance à concentrer leurs forces sur le développement de processus opérationnels qui apportent une vraie valeur ajoutée aux clients. Utiliser la technologie pour libérer des ressources jusque-là consacrées à des activités administratives et les orienter vers l'innovation en matière de produits et le marketing aura un impact direct sur la croissance du secteur.

Il faut relever de nombreux défis pour réussir à marier le local, à savoir l'innovation et les connaissances des micro-assureurs de la base, et le global, c'est-à-dire l'évolutivité et l'efficacité des systèmes que développent les spécialistes de la technologie. En particulier, il est nécessaire de garantir la durabilité de la coopération entre partenaires et d'harmoniser les objectifs sociaux et économiques d'organisations très différentes les unes des autres.

Les auteurs pensent qu'il faut encourager l'expérimentation et l'innovation issue de la base mais, en même temps, entrevoient des problèmes potentiels en matière d'appui.

Les UMA qui ont développé des solutions et souhaitent partager leurs expériences et leurs applications éprouvent souvent des difficultés à apporter à d'autres l'appui dont celles-ci ont besoin. La manière dont ces organisations sont structurées ne leur permet pas de fournir de l'assistance technique. Ce sont des unités de micro-assurance et non des experts en technologies.

L'étude préconise également de promouvoir la mise au point concertée de solutions locales, de manière à stimuler l'innovation locale et l'appropriation de ces solutions, tout en encourageant les développeurs à coordonner leurs activités pour éviter de réinventer la roue.

Source: Berende, Michiel et Eric Gerelle, 2008: *Technology for Microinsurance – Scoping Study*. IBEX, *Microinsurance Innovation Facility and Microinsurance Network*.

Le rapport complet est disponible à [www.microinsurancenet.org](http://www.microinsurancenet.org)

Plus d'information: [www.ibex.ch/TM/index.html](http://www.ibex.ch/TM/index.html)

## MICROCARE: DES TECHNOLOGIES EFFICACES AU SERVICE DES PAUVRES

Dans cet article, nous examinons la manière dont Microcare utilise la technologie dans ses activités de micro-assurance. En 2001, Microcare se lance dans l'assurance santé, à l'époque sous la forme d'une organisation sans but lucratif. Elle développe ensuite ses opérations et devient une compagnie d'assurance santé commerciale en 2005.

Elle est aujourd'hui une compagnie d'assurance enregistrée dans le secteur de la santé et fournit toute une gamme de services de micro-assurance santé et de gestion de caisses maladie. Microcare a mis en place un système efficace qui lui permet de gérer les données, contrôler les fraudes et rendre compte de ses actes auprès de ses clients.

Ce système est basé sur l'intégration de cartes à puce, de technologies biométriques, d'une mise en réseau des bases de données et d'un traitement en ligne des demandes d'indemnisation.

### Qui distribue des cacahuètes n'attire que des singes

Les systèmes TI (technologies de l'information) vont de la comptabilité la plus simple au système de gestion des bases de données Oracle le plus perfectionné. Le système TI ne sert pas uniquement à recueillir des données mais contribue également au contrôle des fraudes et des abus, ainsi qu'à une plus grande efficacité administrative dans la gestion de gros

volumes de clients et de données relatives aux sinistres, notamment dans l'assurance maladie.

Compte tenu de l'importance d'un bon système TI, il est inquiétant de voir la part de budget souvent minime que lui consacrent les organisations, qui semblent préférer dépenser des sommes significatives pour des consultants, des conférences ou des déplacements. Penser que la micro-assurance est un secteur d'activité à faible coût est une erreur. Un système efficace implique un investissement initial souvent élevé, mais que le temps justifiera, notamment lorsque que le programme de micro-assurance devra gérer un volume d'affaires critique.

### Micro-assurance santé

Microcare a été un pionnier de l'assurance maladie et s'est lancé dans ce secteur d'activités à une époque où d'autres hésitaient encore à le faire. La structure à trois piliers « compagnie d'assurance – prestataires de services – client » doit jouer son rôle en matière de gestion des risques. Lorsque Microcare a développé son système TI, nous avons tenu compte du fait qu'un nombre très important de demandes d'indemnisation allait devoir être encodé dans le système. Nous avons donc opté pour une suite robuste de logiciels Oracle. Grâce à un « front end » Visual Basic facile à utiliser et la puissance du logiciel Crystal Reports,

nous avons pu lancer un système de cartes magnétiques pour les clients individuels et les familles, de manière à vérifier plus facilement l'identité des clients. Par la suite, nous sommes passés à une carte à puces utilisant le protocole T1, qui garantit un niveau de sécurité plus élevé, et avons introduit un système de reconnaissance des empreintes digitales pour les prestations hospitalières isolées.

### Le système TI de Microcare

Microcare a développé un modèle unique de contrôle, basé sur un système de check-in en réseau, qui permet d'éviter les abus et de procéder au règlement rapide des sinistres. Ce système a beaucoup contribué au succès de l'entreprise. Il est basé sur le SIG Oracle 9i, avec un « front end » en ligne et ASP. Le tout donne un système extrêmement fiable et robuste, capable de traiter des millions de profils clients et des milliers de prestataires de services de santé.

- Ce programme est unique puisqu'il permet l'encodage et le traitement de l'indemnisation depuis le lieu où le patient est soigné. Ainsi, avant même qu'il ne parte, sa demande d'indemnisation est introduite et traitée, ce qui garantit que la bonne personne reçoit le bon traitement au bon endroit et au juste prix. Ceci évite également l'accumulation des dossiers et les retards qui peuvent en résulter, et

permet à l'organisation de ne pas avoir à travailler sur base de documents papier, dont le traitement exige une main-d'œuvre importante.

- Le système est capable de gérer plusieurs critères d'inclusion et d'exclusion en ce qui concerne les droits des clients à certaines prestations, mais aussi des plafonds prédéfinis qui permettent de contrôler le recours des clients aux prestations de santé.
- Le programme intègre une fonction automatisée qui permet de vérifier la concordance entre le montant de l'indemnisation et les coûts prédéfinis avec l'hôpital ou la clinique prestataire de soins.
- Au niveau du point de vente, chez le prestataire de services, on installe un appareil qui sera soit un terminal informatique ou une version client du système informatisé. Pour vérifier l'identité du client, le système peut être équipé d'un vérificateur d'empreintes digitales.
- Le système met en relation l'ensemble des terminaux et des appareils installés chez les prestataires de services avec le serveur principal, sur base d'une connexion de type ISDN, SMS ou GPRS.
- Le système permet de vérifier l'identité de chaque membre (et de ses proches) disposant d'une carte à puce, puisque celle-ci peut contenir la photo du titulaire ainsi que la photo stockée dans la base de données centrale, d'ailleurs accessible par le biais des terminaux.
- La puce garde en mémoire les dernières 25 ou 30 transactions, ainsi que le plafond maximal cumulé que le patient ne peut dépasser.

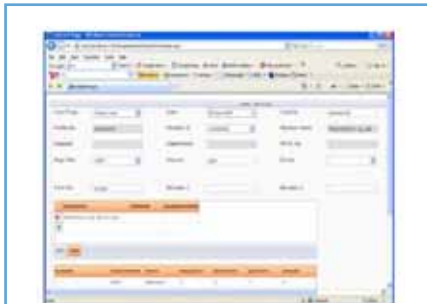
## Technologies de traitement des demandes d'indemnisation

Microcare utilise trois technologies différentes pour traiter les demandes d'indemnisation:



Traitement en ligne et hors ligne des demandes d'indemnisation par le biais de tout appareil mobile recourant à des technologies de type Windows:

Le transfert des données vers la base de données centrale se fait quotidiennement ou sur base d'une périodicité prédéfinie, par le biais d'un protocole GPRS.



Traitement en ligne des demandes d'indemnisation par le biais d'une application accessible via internet:

Ce type de traitement est dépendant de la bande passante disponible. Les demandes présentées en ligne fournissent à l'assureur tous les détails nécessaires pour budgétiser le montant dû au prestataire de services.



Traitement des demandes d'indemnisation par le biais d'ordinateurs (fixes et portables) ordinaires:

Le traitement se fait en ligne ou hors ligne, selon la technologie disponible. Les données sont transmises vers la base de données principale par le biais d'un protocole SMS ou GPRS, grâce à un modem GPRS.



## Avantages des tableaux de bord numériques

Les tableaux de bord numériques permettent aux dirigeants de suivre au plus près la contribution respective de chaque division de l'organisation.

Pour qui souhaite évaluer avec précision les performances globales d'une organisation, les tableaux de bord numérique permettent de capturer des données spécifiques et de générer des rapports pour chaque division, fournissant ainsi un instantané des performances à un moment donné.

Microcare Insurance - Dashboard

Items	Amounts in Millions		
	2007	2008	2009
Medical Insurance Sales	480	670	770
LIGAND ASSAULT CORPORATION	294	204.7	232.2
LIGAND MEDICINACY LTD	177	200	177
LIGAND MEDICINACY AUTHORITY	110	165.3	160.8
Outstanding Collections	70	77	270
Claims Processed	270	627	100
Outstanding Payments	0	70	100
Tax Invoiced	7	12	1
Outstanding Collections	0	2.5	1
Purchase Credit Notes	15	60	11
Outstanding Payments	0	12	0

Avantages des tableaux de bord numériques:

- Présentation visuelle de la mesure des performances;
- Possibilité d'identifier et de corriger les tendances négatives;
- Mesure de l'efficacité;
- Meilleure supervision par la direction.

Le système de gestion de Microcare présente plusieurs autres caractéristiques et avantages:

- Interface familière, facile à naviguer et pouvant être paramétrée pour présenter à l'utilisateur les fonctions et informations clés dont il a besoin.
- Le système aide l'ensemble des employés à avoir un impact positif sur la gestion de l'assurance et ce dès le début du processus.
- Les tâches sont rationalisées et les fonctions connectées, ce qui permet de réduire la charge de travail et d'éviter les redondances.
- L'automatisation et l'efficacité que permettent ces solutions contribuent à accélérer et à simplifier la gestion de l'assurance à de nombreux niveaux.
- Des sources d'informations jusque là disparates sont regroupées de manière à offrir une image unifiée des événements et permettre aux bonnes personnes d'agir.
- La clôture mensuelle des comptes est plus rapide, les délais d'attente pour le paiement des créances sont réduits, la facturation est plus précise et le retour sur les investissements (dans les technologies, les compétences et les processus) est accru.
- Les informations peuvent être rapatriées vers un tableau.
- Des rapports et des données relatives aux activités peuvent être placés sur intranet et ainsi mises à disposition des directeurs financiers de l'entreprise, partout dans le monde.

Article écrit par Francis Somerwell, Directeur de Microcare, Ouganda

Pour plus d'information, visitez:  
<http://www.microcare.co.ug>

**EN BREF****Site Internet****Coup de projecteur sur [www.micropensiones.org](http://www.micropensiones.org)**

Le portail micropensiones.org a pour objectif fondamental de diffuser des informations destinées à faire comprendre ce qu'est le concept de la micropension dans la région latino-américaine. Il a également pour but d'encourager l'échange d'expériences et de connaissances entre les acteurs institutionnels (IMF, réseaux de microfinance, bailleurs de fond et coopération internationale, institutions académiques et de recherche, ONG, etc) intéressés par cette thématique, le tout en langue espagnole.

Les micropensions sont des produits de crédit assez récents et qui sont principalement mis sur le marché par des institutions de microfinance. De manière générale, ces produits impliquent l'accumulation d'une certaine épargne, généralement placée sur un compte bloqué et destinée à faire face aux besoins financiers des bénéficiaires de ces institutions lorsqu'ils atteignent un âge avancé.

A la différence des produits financiers de pension traditionnels, les micropensions sont destinées aux travailleurs du secteur informel, traditionnellement exclus des régimes de pension obligatoire de par leur pauvreté ou le caractère informel de leur activité.

Visitez: [www.micropensiones.org](http://www.micropensiones.org)

Le bulletin électronique mensuel que publie le portail Micropensiones pour l'Amérique latine est un outil de diffusion d'informations, transmis par courrier électronique, qui vous permettra d'obtenir périodiquement des informations actualisées sur les micropensions (nouvelles, documents, événements, informations multimédias et liens vers d'autres ressources) et l'impact qu'elles ont sur le développement socio-économique des pays de la région.

Abonnez-vous à: [www.micropensiones.org/servicios/inscribirse-en-el-boletin](http://www.micropensiones.org/servicios/inscribirse-en-el-boletin)

Visitez également [microseguros.info](http://microseguros.info), un autre projet de la [Fundación GALILEO](http://Fundación GALILEO) soutenu par la fondation Ford et Hivos. Vous y trouverez des documents, des nouvelles, des informations sur des événements et des vidéos sur la micro-assurance en Amérique latine.

Visitez: [www.microseguros.info](http://www.microseguros.info)

Pour vous abonner au bulletin d'information de [microseguros](http://microseguros.info), envoyez un email à [boletin@microseguros.info](mailto:boletin@microseguros.info)

**Publication****La micro-assurance dans le contexte de la protection sociale**

BWPI Working Paper 55, Thankom, Arun et Susan Steiner, Octobre 2008

Ce document de travail a pour but de comprendre le rôle de la micro-assurance en tant qu'outil de protection sociale, sur base de la situation dans deux pays qui présentent des contextes socio-culturels très différents, le Ghana et le Sri Lanka.

Voici quelques-unes des principales observations:

Tant au Ghana qu'au Sri Lanka, le secteur évolue vers une micro-assurance formelle, avec un nombre de prestataires significativement plus élevé au Sri Lanka. Des institutions tant publiques que privées se lancent dans la micro-assurance, même si leurs motivations sont probablement différentes. Les assureurs commerciaux ghanéens voient dans la micro-assurance un moyen d'étendre leur emprise sur le marché et d'engranger des bénéfices à l'avenir, ce qui n'est pas forcément le cas au Sri Lanka, comme le montre l'exemple du premier régime de micro-assurance Takaful.

Dans les deux pays, les initiatives publiques visent davantage à étendre le système de sécurité sociale et à faire participer davantage de personnes à des programmes d'assurance sociale. Cependant, comme le montre le Régime National d'Assurance Maladie du Ghana, la portée des régimes publics reste limitée à un certain pourcentage de la population et, ce qui est plus grave, aux couches les plus aisées de la société. Environ 60 % de la population ghanéenne n'a pas accès à l'assurance-maladie et plus de 90 % n'a pas accès au régime national de sécurité sociale (SSNIT).

Le Sri Lanka, pays dont le système de sécurité sociale est souvent cité en exemple, éprouve lui des difficultés à étendre la couverture aux 40 % de sa population qui ne travaillent pas dans le secteur formel. Les initiatives privées, tant commerciales que sans but lucratif, sont donc des mécanismes essentiels pour « aider les communautés, les ménages et les individus à limiter, gérer et surmonter leur vulnérabilité » et ainsi assurer une protection sociale à la population.

Téléchargez le document sur [www.bwpi.manchester.ac.uk/resources/Working-Papers/bwpi-wp-5508.pdf](http://www.bwpi.manchester.ac.uk/resources/Working-Papers/bwpi-wp-5508.pdf)

**Bulletin****Micro Insurance Matters**

Janvier 2009

Le dernier numéro de *Micro Insurance Matters* inclut, notamment, des nouvelles détaillées sur les derniers produits, des informations sur un nouveau produit de micro-assurance habitation récemment lancé aux Philippines, et un dossier sur la manière dont *Microfinance Opportunities* utilise des bandes dessinées dans son travail d'éducation des clients.

[http://www.microinsuranceagency.com/newsletter\\_latest.pdf](http://www.microinsuranceagency.com/newsletter_latest.pdf)

## Microinsurance Network

### Lancement du site Internet

Le site internet du Microinsurance Network se veut une plate-forme d'échange d'informations et un outil de coordination entre acteurs du secteur. En ce sens, il contribuera au développement et à la prolifération de produits d'assurance destinés aux personnes à faibles revenus.

Le site présente quatre sections principales:

- Informations sur le Microinsurance Network, ses membres et les groupes de travail;
- Information sur la micro-assurance en général;
- Nouvelles relatives à la micro-assurance, aux membres du réseau et aux publications;
- Publications du Réseau et liens.

Beaucoup d'autres fonctions sont proposées, notamment un espace réservé aux membres où des forums de discussion sont disponibles, ainsi que des flux RSS.

N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires pour que ce site devienne un outil qui soit réellement au service de tous ceux qui s'intéressent au travail du Microinsurance Network et à la micro-assurance en général.

Un formulaire de feedback est disponible à: <http://microinsurancenetwerk.org/feedback.php>

### Groupe de travail impact

Dans le cadre d'une révision systématique de l'impact de la micro-assurance, le Groupe de Travail Impact collecte les résultats publiés de projets de recherche consacrés à cette question. Ce travail est réalisé sur base de l'approche et des normes préconisées par Campbell Collaboration et représente un premier pas vers le développement d'outils destinés à réaliser des études d'impact.

Toute personne travaillant sur des projets relatifs à l'impact ou qui aurait connaissance de documents non publiés sur l'impact de la micro-assurance, susceptibles d'être intégrés dans cet exercice, est priée de contacter Ralf Radermacher à [ralf@mia.org.in](mailto:ralf@mia.org.in)

## Member profile

### ICMIF (Fédération Internationale des Assurances Coopératives et Mutualistes)

Dans chaque bulletin, nous présenterons aux lecteurs un membre du Microinsurance Network. Nous commençons cette série avec l'ICMIF, représentée par Sabbir Patel, membre du Comité Exécutif du Microinsurance Network.

Créée en 1922 sous le nom de Comité Assurance de l'Alliance coopérative internationale (ACI) avec pour objectif de renforcer la collaboration entre les assureurs coopératifs et mutualistes, l'ICMIF s'est développée au fil des années et a opéré un changement important d'orientation en 1972.

En 2008, l'ICMIF comptait 206 membres, répartis approximativement en un tiers d'adhérents en Europe, un autre tiers dans les Amériques et le reste représentant l'Asie et l'Océanie, l'Afrique et le Moyen-Orient.

Individuellement, les membres représentent plus de 600 organisations d'assurance, auxquelles il faut ajouter 1500 mutuelles d'assurance qui sont des membres indirects de l'ICMIF à travers leurs associations professionnelles mutualistes nationales.

Source: [www.icmif.org](http://www.icmif.org)

- Rapport sur les études des cas, ICMIF Développement

Les organisations coopératives et mutualistes fournissent depuis des siècles des services d'assurance aux populations mal desservies, tant dans les pays développés que dans ceux en voie de développement. Elles ont joué un rôle crucial en répondant à des besoins traditionnellement ignorés par les assureurs commerciaux. Cette première publication réunit plusieurs études de cas qui montrent comment les membres de l'ICMIF réussissent à élargir le champ d'action de l'assurance pour englober les couches de la population disposant des revenus les plus faibles.

Disponible à [www.icmif.org/images/stories/development/ICMIF-Case-Studies-Full.pdf](http://www.icmif.org/images/stories/development/ICMIF-Case-Studies-Full.pdf)

- Prosper

Prosper est le supplément consacré aux activités de développement que publie l'ICMIF. Destiné à compléter et soutenir les activités de développement de la fédération et des membres, il propose des articles qui portent sur le secteur du développement, notamment la micro-assurance et le takaful. Les auteurs sont issus des organisations membres ou sont des spécialistes du secteur.

Disponible à [http://www.icmif.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=62&Itemid=117&lang=fr#prosper](http://www.icmif.org/index.php?option=com_content&view=article&id=62&Itemid=117&lang=fr#prosper)

## Plein feux

### Le groupe de travail éducation à l'assurance

Le manque d'éducation du marché est l'un des principaux obstacles à l'expansion de la micro-assurance. Les gens qui ne savent pas ce qu'est l'assurance, comment elle fonctionne et les avantages qu'ils peuvent en tirer seront peu enclins à acheter des produits d'assurance.

Développer des outils éducatifs de qualité, notamment dans le cadre d'initiatives coordonnées, de manière à éviter les redondances et à encourager le partage des meilleures pratiques, est donc potentiellement très bénéfique pour de nombreux acteurs du secteur de la micro-assurance.

Le groupe de travail Education à l'Assurance cherche à promouvoir la micro-assurance en faisant le bilan des matériels didactiques existants, en identifiant et en actant les meilleures pratiques, et en concevant de nouveaux outils pour sensibiliser les populations pauvres et leur faire mieux comprendre ce qu'est la micro-assurance.

Diverses activités sont prévues pour l'année 2009:

- Faire le bilan des matériels didactiques existants;
- Identifier les lacunes de l'offre éducative et concevoir des stratégies pour les combler;
- Préparer le terrain pour une série d'études de cas ou de « leçons tirées », le but de l'exercice étant de prouver l'intérêt commercial d'un investissement dans l'éducation à l'assurance;
- Essayer de créer un forum ou un espace d'échange où seront abordées des questions liées à l'éducation à l'assurance, y compris la manière d'obtenir les ressources technologiques et humaines nécessaires à la gestion d'un tel portail d'éducation à la micro-assurance.

Pour plus d'informations, contactez Iddo Dror à [iddo@mia.org.in](mailto:iddo@mia.org.in)

Pour vous inscrire à la liste de diffusion « éducation à l'assurance »: <http://lists.microfinance.lu/mailman/listinfo/insuranceeducationwg>

Visitez la page du groupe de travail sur [Microinsurancenet.org](http://www.microinsurancenet.org/network2_overview.php?num_wg=18): [http://www.microinsurancenet.org/network2\\_overview.php?num\\_wg=18](http://www.microinsurancenet.org/network2_overview.php?num_wg=18)

© Microinsurance Network/ADA asbl  
2009 tous droits réservés.



Le bulletin d'information du Microinsurance Network est publié trois fois par an. Le Microinsurance Network, précédemment appelé Groupe de Travail du CGAP sur la micro-assurance, est un réseau dont les membres sont des prestataires de services d'assurance et de protection sociale, des décideurs politiques, des bailleurs de fonds, des ONG et des universitaires.

La mission du Microinsurance Network est de promouvoir le développement et la prolifération de produits d'assurance de valeur destinés aux personnes à faibles revenus, en fournissant une plate-forme propice au partage d'informations et à la coordination des activités des parties prenantes, avec pour but la création de biens publics.

Le Microinsurance Network s'est doté de plusieurs Groupes de Travail. Pour obtenir davantage d'informations sur leurs activités, visitez les pages qui leur sont consacrées, sur [www.microinsurancenet.org/workinggroups.php](http://www.microinsurancenet.org/workinggroups.php)

Le Microinsurance Network a lancé une liste de diffusion appelée Microinsurance Focus, dans le but d'encourager l'échange d'informations et de stimuler le débat. Cette liste de diffusion peut être utilisée pour diffuser des nouvelles, faire des annonces ou débattre de sujets liés à la micro-assurance.

Abonnez-vous à Microinsurance Focus sur [lists.microfinance.lu/mailman/listinfo/microinsurancefocus](http://lists.microfinance.lu/mailman/listinfo/microinsurancefocus)

Accédez aux archives sur [lists.microfinance.lu/pipermail/microinsurancefocus](http://lists.microfinance.lu/pipermail/microinsurancefocus)

Pour vous abonner à cette publication en anglais, français ou espagnol, envoyez un e-mail à [info@microinsurancenet.org](mailto:info@microinsurancenet.org)

Pour accéder aux anciens numéros et à d'autres publications du Microinsurance Network, rendez-vous sur [www.microinsurancenet.org](http://www.microinsurancenet.org)

Cette publication est protégée par la loi du 18 avril 2001 du Grand-Duché de Luxembourg sur les droits d'auteur, les droits voisins et les bases de données. Toute reproduction totale ou partielle d'articles de cette publication sans autorisation préalable et écrite est interdite. Les articles présentent les vues et opinions de leurs auteurs qui en sont les seuls responsables.

Cette publication est éditée par Microinsurance Network/ADA asbl avec le soutien de la Coopération Luxembourgeoise au Développement.